

Actes d'État Civil

Les actes d'État civil (naissance, mariage, décès) permettent d'identifier une personne au regard de la société. Tout au long de son existence, des mentions sont ajoutées pour modifier ou préciser la situation de la personne.



Demander une copie ou un extrait d'acte d'État Civil



Livret de Famille



Se marier

Se pacser



Reconnaître un enfant